

---

## MES AVANTAGES JEUNES

### Jeunes Agriculteurs 24 / UNIVIA – Périgord Bétail

---

*Le groupe coopératif UNIVIA – Périgord Bétail a son siège social en Périgord et commercialise tous les produits bovins et ovins de ses adhérents, pour la viande, l'engraissement ou la reproduction. Le groupe compte plus de 1 000 éleveurs bovins viande en race Limousine et Blonde d'Aquitaine, des éleveurs laitiers et 180 éleveurs ovins. Positionné sur un créneau haut de gamme, en ayant développé 1 Label Rouge ou CCP pour chaque type de produit, une filière BIO, UNIVIA - Périgord Bétail assure, grâce à ses différents débouchés, la meilleure valorisation de la production de ses adhérents.*

*Cette charte s'adresse à tous les jeunes installés de moins de 40 ans. Jeunes Agriculteur 24 s'engage à faire la promotion de la présente charte sur le site [installation-agricole.com](http://installation-agricole.com).*

#### **1. SOUTIEN TECHNIQUE À L'INSTALLATION**

---

- Engagement de suivi technique approfondi gratuit pour les 3 premières années d'installation ;
- Bonus de 35 % des prestations techniques facturées par UNIVIA ;

#### **2. SOUTIEN DIRECT À L'INVESTISSEMENT**

---

UNIVIA consent aux jeunes installés des avances de trésorerie pour la fourniture de matériel d'élevage, animaux d'engraissement, reproducteurs.

Cette avance unique, d'un montant maximum de 20 000 €, est établie pour une durée de 6 mois pour le matériel, 12 mois pour le cheptel. Elle est renouvelable 1 fois pour un nouvel investissement, avec 3 mois de délai après le remboursement de la première avance.

Taux : 4 % annuel, réduit de 1.5 % de bonification JA + 1.5 % apporté par le fonds de garantie bovin-ovin d'UNIVIA.

#### **3. SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT DANS LE CADRE DE PÉRIGORD INITIATIVE**

---

Dans le cadre d'un projet d'installation soutenu par « Périgord Initiative », si le projet élevage bovin ou ovin viande représente plus de 50 % du montant du projet, UNIVIA apporte un soutien direct de 400 € destiné à financer 2 années de suivi réalisé par Périgord Initiative.

#### 4. FINANCEMENT D'HEURES DE REMPLACEMENT

---

Par convention avec le Service de Remplacement Dordogne, les éleveurs signataires du Contrat Dynamique VSLM bénéficient d'une prise en charge par UNIVIA du coût salarial hors frais de déplacements, soit un financement à 80%, de 35 heures de remplacement par an pendant 2 ans (maxi 400 € par an et par élevage).

#### CONTACTS

---

##### **Jeunes Agriculteurs 24**

Pôle Interconsulaire - Boulevard des Saveurs -

Cré@valléeNord

24060 PERIGUEUX CEDEX 9

[jeunesagriculteurs24@yahoo.fr](mailto:jeunesagriculteurs24@yahoo.fr)

05 53 35 88 43

##### **UNIVIA**

Enclairval, 24800 Thiviers

[contact@perigord-betail.fr](mailto:contact@perigord-betail.fr)

05 53 62 20 60